Convocation du 10/12/2020 **DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 14 Décembre 2020

Convocation du 10/12/2020

L'an deux mil vingt et le quatorze décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BICHES, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Denise PERRET
Présents : PERRET Denise, DORDOIGNE Serge, BUISSON Xavier, ROLLOT Guillaume, LECERF Annie, DESOINDRE Nicolas, BRACON Bérengère, GENDRA Nicolas, GUENOT Christophe.
Absente ayant donné pouvoir :
Absent excusé :
Secrétaire de séance : GUENOT Christophe

Monsieur GENDRA Nicolas est arrivé à 18h49

Madame Le Maire, demande l'approbation du conseil municipal du 19 Novembre 2020.

- ✓ **Renouvellement contrat de Madame Karima HAMMOUMI :**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le contrat de Madame Karima HAMMOUMI, agent d'entretien, se termine le 31/12/2020 et propose de le renouveler pour 6 mois, du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021.

Madame le Maire demande au conseil municipal s'il accepte :

- de renouveler le contrat de Madame HAMMOUMI pour une période de 6 mois à compter du 1er janvier 2021.
- De lui donner l'autorisation à signer toutes les pièces nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE**, le renouvellement du contrat et autorise Madame Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

- ✓ **Voirie 2021 :**

Madame Le Maire, informe le conseil municipal que nous avons reçu en mairie les devis de Nièvre Ingénierie. Monsieur BUISSON présente les devis.
Pour la route des Patureau, une demande de complément sera faite en ce qui concerne les arasements des accotements.
Dans un premier temps, les devis sélectionnés sont la route des Patureau et le Bourguerault.

- ✓ **La Bistroterie :**

Madame Le maire, informe le conseil municipal, qu'elle a rencontré les locataires de Fleury avec Madame LECERF et Monsieur BUISSON le lundi 30 Novembre à 18h en mairie. Les locataires ont fait part de leur intention d'arrêter leur activité.
Une rencontre a eu lieu sur site, le samedi 5 décembre, pour faire le point sur le matériel.
Nous avons reçu la lettre en recommandé le mardi 8 décembre 2020. Ils ont un délai de 2 mois, ils quitteront les lieux le 7 février 2021.
Madame Le Maire doit informer le Département de ce départ par courrier. Elle appellera également le Département pour connaitre les conditions pour d'éventuels travaux.

Plusieurs candidats se sont fait connaître pour la reprise. Nous leur avons demandé de constituer un dossier et nous le transmettre.

En raison du deuxième confinement et la fermeture des restaurants, Madame Le Maire demande au conseil municipal s'il est d'accord pour annuler les loyers de novembre et décembre 2020 pour la Bistroterie. Le

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE**, l'exonération des loyers de novembre et décembre 2020.

- ✓ **<u>Éco-village Avenir : travaux aménagement extérieur</u>**

Madame le Maire informe le conseil municipal, qu'elle a rencontré Monsieur BAROIN, l'architecte avec Messieurs BUISSON et RHOUMY le 9 Décembre matin.

Lot 1 : Maçonnerie est a renégocié.
Lot 2 : est a relancé.

La demande de subvention au Département pour la réhabilitation du logement de l'école (FDT) a été déposé au Département ce jour.

- ✓ **<u>Logement du Bourg : Chauffage</u>**

Le point sur le chauffage a été vu avec Madame GIRARD, la cuve va être rempli cette semaine.

En fonction du prix du fioul, nous calculerons le cout du fioul consommé depuis le 1er mars 2019.
La facture d'entretien 2019 a été payé par Madame GIRARD. En décembre 2020 : nous sommes à 2200 € de provision et une consommation de 1000 litres de fioul + la révision 2020 de la chaudière, nous pouvons estimer que Madame GIRARD a réglé 400 euros « de trop ».

Madame Le Maire propose de réduire les charges de chauffage à 85 € par mois au lieu de 100 € plus le remboursement du trop versé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE,** de réduire les charges à 85 € par mois et le remboursement du trop versé des charges.

<u>Questions diverses</u>

- ✓ Ligne de Trésorerie : Nous allons transmettre les documents nécessaires à la banque.
- ✓ Logement école : Monsieur BRIAULT : La tutrice est venue en compagnie du commissaire-priseur le 8 Décembre. La tutrice prend contact avec le Trésorier municipal pour les loyers impayés et la résiliation du bail sera faite.
- ✓ Point sur les colis de noël : la distribution a été faite en grande partie, il reste les colis des Maisons de retraite à déposer.
- ✓ En ce qui concerne les colis en remplacement du repas des ainées, Madame Le Maire propose de les distribuer samedi 19 décembre. Mesdames LECERF, PERRET et Messieurs ROLLOT, RHOUMY et BUISSON se portent volontaire pour le faire.
- ✓ Les cadeaux des enfants, seront distribués en porte à porte.
- ✓ CCAS : Monsieur FALCON à envoyer une lettre de démission, Madame Le Maire la lu à haute voix au conseil municipal.
  Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'elle a proposé au CCAS la venue de Madame RENARD et que les membres du CCAS acceptent.
- ✓ Madame Le Maire informe que lorsqu'elle est allée au Comptoir Gourmand à Moulins-Engilbert avec Madame LECERF pour commander les colis, Florence BOUCHOUX, responsable du commerce, informe qu'une facture pour la mairie de Biches n'est pas réglé datant du 16 juin. Nous l'avons reçu en mairie, la facture a réglé est de 57 €.
- ✓ Point fontaine de Chamont : Vendredi dernier, rencontre avec Monsieur MARIE, il nous informe que le dossier passera en commission à la CCBLM. Rencontre également avec Monsieur SAVE, responsable des déchets ménagers à la CCBLM pour voir si pose de tables et poubelles. Les tables seront mises mais pas les poubelles pour éviter « les poubelles sauvages ». RDV sur site avec Monsieur JUGNOT du Département le 7 janvier 2021.
- ✓ Monsieur GUENOT Christophe nous informe que 2 chèvres se baladent à chamont et dégradent l'environnement.
- ✓ Le bulletin municipal est en cours de réalisation.

La séance est levée à 21h00